

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2009

L'an deux mille neuf, le trente mars à 20 h 30 , le Conseil Municipal de la commune de Cheissoux, dûment convoqué le 16 mars 2009, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Thierry MENUCELLI, Maire.

Etaient présents : M. MENUCELLI, Mme THIERIOT, Mme ZUKOWSKI, M. MERLIAUD, Mme LEBRAUD, Mme DUGUET, Melle MAUNOURY, M. BOUCHER, Mme JULIEN-RIVE, M. LANGLOIS.

Absents : M. HUMBERT qui a donné pouvoir à M. MENUCELLI

Mme THIERIOT est nommée secrétaire de séance.

On passe à l'ordre du jour.

1. Taux des Taxes Directes Locales 2009

M. le Maire propose le maintien des taux de 2008 pour les taxes directes locales soit :

Taxe d'habitation : 20,15 %

Taxe Foncière Bâti : 17,19 %

Taxe Foncière Non Bâti : 88,21 %

Ces taux donneraient un produit attendu de **61 268 €**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve cette proposition, à l'unanimité des voix.

2. Affectation des Résultats de l'exercice 2008

Le Conseil Municipal,
Se référant au compte administratif de l'exercice 2008,
Statue sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,
Considérant les éléments suivants :

Pour Mémoire :

- Excédent d'investissement antérieur reporté + 42 693,60 €

Solde d'exécution de la Section d'Investissement au 31/12/2008

- Solde d'exécution de l'exercice + 267 532,70 €

soit un solde d'exécution cumulé de (Recette Investissement 001 BP 2009): + **310 226,30 €**

Besoin de Financement de la Section d'Investissement au 31/12/2008

- Restes à réaliser en dépenses d'investissement - 295 508,00 €

- Restes à réaliser en recettes d'investissement /

- Rappel du solde d'exécution cumulé + 310 226,30 €

Besoin de financement total : /

Résultats Cumulés de Fonctionnement à affecter au 31/12/2008 : + **32 426,75 €**

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

AFFECTATION

1. Couverture du besoin de financement de la Section
d'Investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2009) /

2. Affectation complémentaire en « Réserves »
(crédit du compte 1068 sur BP 2009) + 32 426,75 €

3. Excédent de fonctionnement reporté
(crédit du compte 002 sur BP 2009) /

TOTAL : + **32 426,75 €**

3. BUDGET 2009

M. le Maire présente la proposition de budget 2009 qui s'élève

- en fonctionnement à 199 349 €
- en investissement à 370 661,05 €

Les opérations d'investissement sont :

- Travaux voirie 2009
- Assainissement Collectif Bourg
- Aménagement sortie cimetière
- Cheminée chaudière mairie

Le budget est approuvé à l'unanimité des voix.

4. Motion de soutien à l'action des facteurs

Sur proposition de Mme THIERIOT, le Conseil Municipal de Cheissoux se prononce pour le maintien des facteurs effectuant les tournées sur les communes de Bujaleuf, Cheissoux et St Julien-le-Petit, à St Léonard de Noblat. Leur délocalisation à Châteauneuf-la-Forêt entrainerait une augmentation importante de kilomètres effectués, dans des conditions précaires sur des routes secondaires et tortueuses présentant un caractère accidentogène, causant une distribution tardive du courrier.

Cette délocalisation ne s'impose pas, d'autant que, depuis le transfert à St Léonard, les facteurs doivent effectuer 30 km chacun quotidiennement, soit 28 000 km/an à vide, soit converti en temps mort : 13,3 semaines. Pour rattraper ce « manque à gagner », la seule solution trouvée a été la « pression » (contrôle des tournées, conduite économique, chasse aux porteurs de tabacs et autres comportements cordiaux).

Ces données seraient amplifiées avec un départ de tournée de Châteauneuf.

A l'heure de la recherche d'économies, du Grenelle de l'environnement, cette décision est totalement inadaptée à la situation et s'inscrit à l'encontre de la notion de service de proximité dans l'intérêt des populations.

L'ordre du jour étant clos, aucun public n'étant présent, la séance est levée à 22 h 10.

Le Maire,

La Secrétaire,

Les Conseillers Municipaux,